



Action BAT7

Rénovation de l'éclairage public (LED)

Contexte

Depuis 2012, la Wallonie impose aux communes de réaliser un audit énergétique de leur éclairage public tous les cinq ans. Dans ce cadre, la commune a collaboré avec RESA pour moderniser l'ensemble de son parc d'éclairage public. Ce programme s'est déroulé en trois phases, aboutissant début 2025 au remplacement de la totalité des anciens luminaires par des modèles LED de dernière génération.

Cette modernisation a permis de réduire significativement la consommation d'énergie, d'améliorer la qualité de l'éclairage et de diminuer les nuisances lumineuses. De plus, certains points lumineux non essentiels, tels que les éclairages décoratifs ou de Noël, ont été supprimés ou adaptés pour renforcer la sobriété énergétique.

Ce projet est financé par RESA et par la commune, il constitue un franc succès pour la commune, illustrant son engagement en faveur de la transition énergétique et de la préservation de l'environnement.

Actions à mener



- Achèvement des trois phases de remplacement des luminaires par des LED ;
- Réduction des points lumineux non essentiels ;
- Suivi des économies d'énergie avec l'outil MyRESA ;

Situation actuelle :

Projet mis en place et finalisé en 2024/2025. Remplacement de l'éclairage décoratif par du LED à l'étude.